



285352 - Un mot sur le harcèlement

question

Nous espérons que vous nous expliquerez les différents types de harcèlement, la menace adressée à leurs auteurs et un mot destiné aux harceleurs.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Par harcèlement on entend parler d'une agression verbale ou physique répétée , excercée habituellement par un jeune ou une jeune contre une personne d'un âge inférieur.Le harceleur compte sur sa force ou sur sa familiarité avec l'autre qu'il juge faible ou isolé.

Ce phénomène se répand largment en milieu scolaire et dans les quartiers résidentiels.Il en résulte souvent de graves dégats physiques et psychologiques pour la vicitime.Il arrive même que la gravité des dégats pousse la victime au suicide s'il ne trouve personne qui se soucie de son état et de ses souffrances quotidiennes.

Pour résoudre ce problème social, il faut d'abord solliciter l'assistance d'Allah le Très-haut et associer toutes les parties concernées par le phénomène, notamment la famille de l'agresseur.

La famille qui souffre de ce phénomène doit prendre contact avec la famille de l'agresseur et leur rappeler Allah le Très-haut et l'obligation qu'Il leur a faite de s'occuper soigneusement de leurs enfants pour les éloigner des mauvaises moeurs.

Allah le Très-haut a dit : « Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne. » (Coran,66:6)

Cheikh Muhammad al-Amine Chinquiti (Puisse Allah le Très-haut lui accorder Sa miséricorde) écrit: « L'homme a l'obligation de donner à sa famille, notamment son épouse et ses enfants



l'ordre de faire le bien et de s'abstenir du mal, conformément à cette parole du Très-haut (66:6) et compte tenu de la parole du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) : « Vous êtes tous des bergers et tout berger est responsable de son troupeau, etc. » Extrait d'adhwa al-Bayan, 2/209.

Les chefs de famille des victimes doivent avertir les familles des agresseurs contre le chatiment d'Allah dans l'au-delà, qu'encourt tout individu qui néglige son devoir de donner conseil à ses enfants pour qu'ils s'abstiennent de l'injustice. En effet, la négligence et l'approbation de l'agression est un manquement par rapport à la surveillance de ses enfants.

D'après al-Hassan, Oubaydoullah ibn Ziyad s'est rendu au chevet de Maqal ibn Yassar au cours de son ultime maladie. Maqal lui dit: « Je vais vous rapporter un hadith que j'ai entendu du Messager d'Allah (bénédictio et salut soient sur lui): « je l'ai entendu dire: « tout fidèle sous la responsabilité duquel Allah a placé des gens sans qu'il leur prodigue de bons conseils, ne faillera pas l'obtenir du paradis. » (rapporté par al-Boukhari 7150) et par Mouslim 142).

Il faut aussi qu'ils les avertissent contre les mauvaises conséquences de la poursuite des harcèlements et agressions par leurs enfants. Car la sanction sera de la même nature que l'acte à sanctionner comme l'indiquent les textes religieux et les expériences humaines.

Tous les pères et toutes les mères doivent ouvrir pour renforcer la conscience religieuse de leurs enfants et les éduquer dans la foi juste et les belles mœurs, telles la tolérance, le respect, la bonne conduite, l'amour de l'autrui et le désir de leur apporter son aide et collaboration, etc.

S'agissant de la famille de la victime, elle doit s'occuper de leur enfant et ne pas l'abandonner à son sort sans protection, sous prétexte qu'il doit apprendre à régler ses propres problèmes sans dépendre des autres.

D'après Abdoullah ibn Omar (P.A.a) le Messager d'Allah (bénédictio et salut soient sur lui) a dit: « Vous êtes tous des bergers et tout berger est responsable de son troupeau. L'émir qui gouverne les gens est un berger et il est responsable d'eux. L'homme est un berger dans sa famille et il est responsable d'elle. La femme est une bergère dans son foyer et elle est responsable de son mari et de ses enfants. L'esclave est un berger par rapport aux biens de son maître. Et il en est responsable. En vérité, vous êtes tous responsables et tout responsable sera interrogé sur son troupeau. » (rapporté par al-Boukhari, 2554 et par Mouslim, 1829)

La plupart des victimes sont des encaisseurs repliés sur eux-mêmes, qui n'exhibent pas ce qui



se passe à l'intérieur d'eux-mêmes. Leurs pères et mères doivent établir avec eux une relation d'amitié plus profonde que celle de paternité afin qu'ils s'expriment spontanément et aient le courage de dévoiler leurs pensées et problèmes. Les parents doivent également visiter l'école de leur enfant périodiquement pour s'enquérir de son état.

Il est aussi important de choisir de bons compagnons à ses enfants et permettre à ces derniers de les inviter à la maison occasionnellement pour qu'ils pratiquent ensemble des jeux licites et des distractions utiles ou travaillent ensemble sur les devoirs scolaires. Agir ainsi permet à l'enfant d'être plus ouvert et de former avec ses pairs un groupe capable de se défendre contre les harceleurs.

En outre, il faut entraîner les enfants dans les sports de combat pour assurer leur auto-défense. Ce qui les rend forts physiquement et psychologiquement et renforce leur confiance en eux-mêmes et dissuade les enfants harceleurs. Il faut en même temps insister pour que les enfants sachent que la maîtrise de l'art d'auto-défense ne doit pas favoriser la violence et l'agression. C'est juste pour améliorer et renforcer le corps pour être à même de se défendre en cas de nécessité.

Il faut aussi prendre contact avec les imams, les prédicateurs et les responsables des chaînes satellitaires pour attirer leur attention sur l'importance du traitement de ce sujet afin d'avertir les gens contre les agressions physiques et verbales dont les auteurs méritent un châtiment ici-bas et dans l'au-delà, etc.

En ce qui concerne les parents des autres enfants qui partagent les mêmes écoles ou quartiers, il est bon de les contacter afin de les sensibiliser sur le danger lié au problème et pour les conseiller de sorte qu'ils collaborent tous dans l'éducation des enfants. Il faut apprendre à ces derniers de secourir l'agressé et de reprimer l'agresseur et de ne pas rester les bras croisés à la manière du sectateur qui se contente d'écouter ce qui se passe. Car l'islam rejette cette attitude.

D'après Anas (P.A.a), le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « Soutiens ton frère , qu'il soit agresseur ou agressé! » Un homme lui dit: « ô messager d'Allah, je comprends qu'on le soutienne quand il est agressé mais comment le soutenir alors qu'il est l'agresseur? » le soutenir dans ce cas c'est l'amener à mettre fin à l'agression. » Répondit-il. (rapporté par al-Boukhari, 6952)



D'après al-Baraa ibn Azib (P.A.a), le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) nous a ordonné sept (choses) et nous a interdit sept autres. Ensuite, il cite parmi les premières : la visite des malades, la participation aux convois funéraires, la prière pour l'auteur d'un éternement, la réponse à un salut, secourir la victime d'une injustice, répondre aux invitations et aider l'auteur d'un serment à l'exécuter. (rapporté par al-Boukhari, 2445) et par Mouslim, 2066)

Il est aussi bon de contacter l'administration de l'école et de participer avec elle à la recherche d'idées et de solutions aptes à éradiquer ou atténuer le phénomène et ses repercussions.

Allah le sait mieux.